

# CAP CONDUITE D'ENGINS DE T.P.

## EPREUVE EP 2 MISE EN OEUVRE

### 2° EPREUVE

Les tâches à exécuter par les candidats se font par tirage au sort à partir de la liste ci-dessous qui doit comporter au moins huit de ces opérations.

POSTE	OPERATIONS
1	ENTRETIEN DES BATTERIES
2	MISE EN CHARGE DES BATTERIES
3	DEMARREUR ET CIRCUIT DE DEMARRAGE
4	CONTROLE D'UN CIRCUIT DE PRECHAUFFAGE
5	DEPOSE ET CONTROLE D'UN CIRCUIT DE FREINAGE
6	VIDANGE ET CONTROLE DES REDUCTEURS
7	VERIFICATION DU CIRCUIT DE CHARGE
8	ENTRETIEN DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT – CONTROLE ETANCHEITE REGLAGE DE LA COURROIE
9	DEPANNAGE DU CIRCUIT D'ALIMENTATION GAS OIL SUR BANC
10	ENTRETIEN DU CIRCUIT D'ALIMENTATION GAS OIL SUR UN ENGIN
11	CONTROLE DES ELEMENTS ET REGLAGE DU TRAIN DE CHEMILLE
12	VIDANGE ET CONTROLE D'UN PONT
13	VIDANGE MOTEUR AVEC ECHANGE FILTRE A HUILE MISE EN ROUTE
14	CONTROLE CIRCUIT D'ECLAIRAGE ET REPARATION ENTRETIEN DU CIRCUIT D'ALIMENTATION EN AIR CONTROLE AVERTISSEUR DE COLMATAGE
15	CONTROLE CIRCUIT D'ECLAIRAGE ET REPARATION DU GYROPHARE
16	ENTRETIEN DES 500 HEURES SUR CIRCUIT HYDRAULIQUE
17	REPLACEMENT D'UN FLEXIBLE HYDRAULIQUE
18	ENTRETIEN DES 500 HEURES SUR LA TRANSMISSION

GROUPEMENT « EST »	SESSION 2006	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve	Durée : 2h	Coef. : 3	Page : 1/19

EP2 – Mise en oeuvre	2 <sup>e</sup> Epreuve
N° Appel du candidat	

Poste N° 1	Batteries
Durée : 2 Heures	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser :

- L'essai de mise en route de l'engin ou du banc avant intervention.
- Le démontage des batteries.
- La vérification.
- L'entretien.
- Le remontage des batteries.
- La mise en route après intervention.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b>
<b>1.2 Vérifications</b>
Contrôle avant mise en service
Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b>
Ne maîtrise pas
Réalise sans mode opératoire
Réalise avec respect partiel
Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b>
Ne réalise pas
Peut fonctionner (sans essai)
Réalise mais ne fonctionne pas correctement
Réalise et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b>
Non respecté
Respecté partiellement
Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b>

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	<b>TRACES</b>
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve	Durée : 2h	Coef. : 3	Page : 2/19

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Épreuve</b>
N° Appel du candidat	

<b>Poste N° 2</b>	<b>Batteries</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- La dépose des batteries.
- La mise en charge.
- Le remontage des batteries.
- La mise en route après intervention.

Critères
<b><u>1 Organisation du poste de travail</u></b> Non fait Fait
<b><u>1.2 Vérifications</u></b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b><u>1.3 Maîtriser le mode opératoire</u></b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b><u>1.4 Réalisation du travail</u></b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct
<b><u>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</u></b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b><u>1.6 Remise en état du poste de travail</u></b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Épreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve	Durée : 2h	Coef. : 3	Page : 3/19

EP2 – Mise en œuvre	2° Epreuve
N° Appel du candidat	

Poste N° 3	Démarreur
Durée : 2 Heures	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- La dépose du démarreur.
- Les tests de fonctionnement.
- La repose du démarreur.
- La mise en route après intervention.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b> Non fait Fait
<b>1.2 Vérifications</b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalise mais ne fonctionne pas correctement Réalise et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve	Durée : 2h	Coef. : 3	Page : 4/19

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 4</b>	<b>Circuit préchauffage</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- La dépose des bougies de préchauffage.
- Le test des bougies.
- La repose des bougies.
- La vérification du fonctionnement du circuit de préchauffage.
- La mise en route du moteur.

Critères
<b><u>1 Organisation du poste de travail</u></b> Non fait Fait
<b><u>1.2 Vérifications</u></b> ..... Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b><u>1.3 Maîtriser le mode opératoire</u></b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b><u>1.4 Réalisation du travail</u></b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct
<b><u>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</u></b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b><u>1.6 Remise en état du poste de travail</u></b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 5/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 5</b>	<b>Circuit de freins</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- La dépose de la roue indiquée.
- La vérification des éléments de freins.
- La repose de la roue.
- Mise en route et déplacement de l'engin.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b> Non fait Fait
<b>1.2 Vérifications</b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalise mais ne fonctionne pas correctement Réalise et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 6/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 6</b>	<b>Transmission</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- L'entretien des ponts et des réducteurs.
- Le contrôle de l'étanchéité du pont et des réducteurs.
- La vidange d'un réducteur.
- Mise en route et déplacement de l'engin.

Critères
<b><u>1 Organisation du poste de travail</u></b> Non fait Fait
<b><u>1.2 Vérifications</u></b> ..... Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b><u>1.3 Maîtriser le mode opératoire</u></b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b><u>1.4 Réalisation du travail</u></b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct
<b><u>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</u></b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b><u>1.6 Remise en état du poste de travail</u></b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 7/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 7</b>	<b>Alimentation en air</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- La vérification du fonctionnement du circuit de charge.
- Le contrôle de la tension du circuit.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b> Non fait Fait
<b>1.2 Vérifications</b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalise mais ne fonctionne pas correctement Réalise et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	<b>TIRAGES</b>
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 8/19</b>



<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 8</b>	<b>Circuit refroidissement</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- L'entretien du circuit de refroidissement.
- Le contrôle de l'étanchéité du circuit par mise sous pression.
- Mise en route de la machine.

Critères
<b><u>1 Organisation du poste de travail</u></b> Non fait Fait
<b><u>1.2 Vérifications</u></b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b><u>1.3 Maîtriser le mode opératoire</u></b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b><u>1.4 Réalisation du travail</u></b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct
<b><u>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</u></b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b><u>1.6 Remise en état du poste de travail</u></b> Non fait Fait

GROUPEMENT « EST »	SESSION 2006	SUJET	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 9/19</b>

EP2 – Mise en œuvre	2 <sup>o</sup> Epreuve
N <sup>o</sup> Appel du candidat	

Poste N <sup>o</sup> 9	Alimentation combustible
Durée : 2 Heures	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- La mise en route du moteur après dépannage du circuit d'alimentation en combustible.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b>
Non fait
Fait
<b>1.2 Vérifications</b>
Contrôle avant mise en service
Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b>
Ne maîtrise pas
Réalise sans mode opératoire
Réalise avec respect partiel
Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b>
Ne réalise pas
Peut fonctionner (sans essai)
Réalisé mais ne fonctionne pas correctement
Réalisé et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b>
Non respecté
Respecté partiellement
Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b>
Non fait
Fait

GROUPEMENT « EST »	SESSION 2006	SUJET	TIRAGES
Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics	Code(s) examen(s) :		
Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2 <sup>ème</sup> épreuve	Durée : 2h	Coef. : 3	Page : 10/19

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
N° Appel du candidat	

<b>Poste N° 10</b>	<b>Alimentation combustible</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- Toutes les opérations d'entretien relatives au circuit d'alimentation en combustible.
- La mise en route et la vérification du fonctionnement correct du moteur.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b> Non fait Fait
<b>1.2 Vérifications</b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 11/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 11</b>	<b>Train de roulement</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- Le contrôle des éléments du train chenillé.
- Le réglage du train de roulement désigné.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b> Non fait Fait
<b>1.2 Vérifications</b> Contrôle avant mise en service Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 12/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2<sup>e</sup> Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 12</b>	<b>Transmission</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les entretiens journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- L'entretien des ponts et des réducteurs.
- Le contrôle de l'étanchéité du pont et des réducteurs.
- La vidange du pont AV.
- Mise en route et déplacement de l'engin.

Critères
<b><u>1 Organisation du poste de travail</u></b> Non fait Fait
<b><u>1.2 Vérifications</u></b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b><u>1.3 Maîtriser le mode opératoire</u></b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b><u>1.4 Réalisation du travail</u></b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalise mais ne fonctionne pas correctement Réalise et fonctionnement correct
<b><u>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</u></b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b><u>1.6 Remise en état du poste de travail</u></b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	<b>TIRAGES</b>
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 13/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 13</b>	<b>Vidange</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- La vidange du moteur thermique.
- Le remplacement du filtre à huile.
- Le contrôle des fuites après mise en route du moteur.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b> Non fait Fait
<b>1.2 Vérifications</b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalise mais ne fonctionne pas correctement Réalise et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 14/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 14</b>	<b>Electricité</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- L'entretien du circuit d'alimentation en air.
- La vérification de l'indicateur de colmatage.

Critères
<p><b>1 Organisation du poste de travail</b>                      Non fait                      Fait</p>
<p><b>1.2 Vérifications</b>                      Contrôle avant mise en service                        Contrôle après mise en service</p>
<p><b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b>                      Ne maîtrise pas                      Réalise sans mode opératoire                      Réalise avec respect partiel                      Maîtrise</p>
<p><b>1.4 Réalisation du travail</b>                      Ne réalise pas                      Peut fonctionner (sans essai)                      Réalisé mais ne fonctionne pas correctement                      Réalisé et fonctionnement correct</p>
<p><b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b>                      Non respecté                      Respecté partiellement                      Respecté</p>
<p><b>1.6 Remise en état du poste de travail</b>                      Non fait                      Fait</p>

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 15/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 15</b>	<b>Electricité</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les contrôles journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- Vérifier le bon fonctionnement de l'équipement électrique ( de signalisation ou d'éclairage).
- Remise en état du ou des élément(s) défectueux.
- Vérification du bon fonctionnement

Critères
<b><u>1 Organisation du poste de travail</u></b> Non fait Fait
<b><u>1.2 Vérifications</u></b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b><u>1.3 Maîtriser le mode opératoire</u></b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b><u>1.4 Réalisation du travail</u></b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct
<b><u>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</u></b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b><u>1.6 Remise en état du poste de travail</u></b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TRACES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 16/19</b>



<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 16</b>	<b>Hydraulique</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les entretiens journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- L'entretien des 500 Heures sur le circuit hydraulique.
- Le contrôle des fuites après mise en route du moteur.

Critères
<b><u>1 Organisation du poste de travail</u></b> Non fait Fait
<b><u>1.2 Vérifications</u></b> Contrôle avant mise en service  Contrôle après mise en service
<b><u>1.3 Maîtriser le mode opératoire</u></b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b><u>1.4 Réalisation du travail</u></b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct
<b><u>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</u></b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b><u>1.6 Remise en état du poste de travail</u></b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 17/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 17</b>	<b>Hydraulique</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les entretiens journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- Procéder à l'échange d'un tuyau hydraulique
- Le contrôle des fuites après mise en route du moteur.

Critères
<b>1 Organisation du poste de travail</b> Non fait Fait
<b>1.2 Vérifications</b> Contrôle avant mise en service  ..... Contrôle après mise en service
<b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b> Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise
<b>1.4 Réalisation du travail</b> Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalise mais ne fonctionne pas correctement Réalise et fonctionnement correct
<b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b> Non respecté Respecté partiellement Respecté
<b>1.6 Remise en état du poste de travail</b> Non fait Fait

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 18/19</b>

<b>EP2 – Mise en œuvre</b>	<b>2° Epreuve</b>
<b>N° Appel du candidat</b>	

<b>Poste N° 18</b>	<b>Transmission</b>
<b>Durée : 2 Heures</b>	

Après avoir effectué les entretiens journaliers sur l'engin ou le banc moteur désigné, vous devez réaliser:

- Toutes les opérations d'entretien des 500 heures relatives la transmission.(nota : sans vidange)
- La mise en route et la vérification du fonctionnement correct du moteur

Critères
<p><b>1 Organisation du poste de travail</b></p> <p>Non fait Fait</p>
<p><b>1.2 Vérifications</b></p> <p>Contrôle avant mise en service</p> <p>Contrôle après mise en service</p>
<p><b>1.3 Maîtriser le mode opératoire</b></p> <p>Ne maîtrise pas Réalise sans mode opératoire Réalise avec respect partiel Maîtrise</p>
<p><b>1.4 Réalisation du travail</b></p> <p>Ne réalise pas Peut fonctionner (sans essai) Réalisé mais ne fonctionne pas correctement Réalisé et fonctionnement correct</p>
<p><b>1.5 Respect des règles de sécurité et l'environnement</b></p> <p>Non respecté Respecté partiellement Respecté</p>
<p><b>1.6 Remise en état du poste de travail</b></p> <p>Non fait Fait</p>

<b>GROUPEMENT « EST »</b>	<b>SESSION 2006</b>	<b>SUJET</b>	TIRAGES
<b>Examen : CAP Conduite d'engins de travaux publics</b>	<b>Code(s) examen(s) :</b>		
<b>Epreuve : EP2 Mise en œuvre 2ème épreuve</b>	<b>Durée : 2h</b>	<b>Coef. : 3</b>	<b>Page : 19/19</b>